ABONNEMENT. saumur;

.,... 30 fr. Poste 1 35 fr. \$10 E \$1000 S.

on s'abonno : A SAUMUR, Au bureau du Journal a en envoyant un mandat sur la poste, et cher tous les libraires.

0/0

ine,

cient

30

ri

ds

ERS.

18).

YEL,

ani

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. s . 20 c. Réclames, — Faits divers , — . . .

BÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

> On s'abonne: A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis conmire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-posta de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

30 Juin 1884.

TRAITÉ VIOLÉ.

on a colporté avec grand fracas une dépéche rédigée par le cabinet et portant ces mots émouvants : « Le traité du 44 mai a

Annoncer avec cette solennité qu'un traité el violé, cela signifie qu'on va exiger une réparation des violateurs.

Quoi | Le gouvernement qui a laissé asassiner Rivière, en connaissance de cause, aurait donné aussitôt les ordres les plus séteres pour obtenir du gouvernement chinois une éclatante revanche?

Faut-il le dire, cette précipitation si anor-male nous pareît dissimuler quelque tour de la facon Ferry.

De même que la « paix » avec la Chine wil surgi d'une façon extraordinaire, de nême celte rupture est acceptée avec un empressement qui n'est pas naturel !

Ce qu'il y a de probable, c'est que M. Ferry avait besoin le 44 mai d'une paix à lout prix, - et on lui a bâclé celle du commandant Fournier, sans indemnité et sans garanlies - ei qu'aujourd'hui des complicalions en Extrême-Orient seraient les bien-

C'est si commode l'Extrême-Orient !

Arec des gaillards comme ceux qui gouternent la République, il faut toujours cher-cher dans les déclarations publiques ce qu'elles recouvrent au fond.

M. Rochefort, qui connaît bien son personnel républicain et sait de quoi ces démocrales sont capables, n'hésite pas à dire que la nouvelle d'hier forme « les suites d'un mensenge. B

Il écrit :

Les journaux d'alentour ont beau crier la trahison: le fait est que la Chine n'a l'ahi personne, attendu qu'elle n'avait acplé aucune convention.

» Nous avions prédit ce qui vient d'arriver, et jamais pronostic ne fut plus facile à émettre. On ne peut pourtant pas exiger des puissances de l'Extrême-Orient qu'elles se prêtent aux comédies parlementaires jouées par le sieur Ferry dans le but misérable de sauver son porteseuille. Quand ce bateleur va se présenter à la tribune, les yeux humides et les favoris décomposés, en criant :

» Nous avons été trahis! »

il me semble qu'il sera du plus strict devoir du premier député venu de lui répli-

- « Pour qu'il y ait trahison, il faut d'a-» bord qu'il y ait eu stipulation. Or, montrez-nous un papier quelconque portant la signature de l'empereur de la Chine, et » nous autorisant à nous établir à Lang-Son
- » après l'évacuation de cette ville par les » troupes chinoises. »

Doui, il y a eu trahison, mais elle vient du ministère, qui, comme toujours, a abusé le pays sur les résultats de l'expédition tonkinoise, de même qu'il essaie de l'égarer sur la nature de la peste qui dévaste Toulon et commence à menacer Paris.

De Le faux traité de Tien-Tein coûte déjà la vie à cinquante soldats. Les fausses nouvelles répandues par le gouvernement sur la salubrité des marécages asiatiques causeront probablement la mort de plusieurs milliers de citoyens. »

M. Ferry ayant fait du « mensonge public » le grand moyen de gouvernement d'une démocratie, il est tout naturel, dès qu'on conneît son procédé, de chercher pourquoi, après avoir montré une confiance exagérée vis-à-vis de la Chine, on manifeste une défiance aussi singulière.

On est en présence d'un fait transmis avec la brutalité télégraphique. On n'a aucune explication, aucun renseignement, et cependant on n'hésite pas à transmettre les ordres les plus graves par les conséquences qu'ils peuvent avoir!

Nous le répétons, cela n'est pas naturel.

voit du grabuge du côté du Tonkin, c'est le langage de la République française:

« Nous avons dans la mer de Chine assez » de vaisseaux pour châtier rudement tous » les complices des bandes de Lang-Son. » La responsabilité du gouvernement chi-» nois est engagée, car son devoir était de veiller lui-même avec le soin le plus ja-» loux à l'exécution d'une convention solen-» nelle; si les agresseurs du 23 juin sont D des réguliers, il est sans excuse; si ce sont » des irréguliers, comme le suppose le » chargé d'affaires chinois à Peris, il n'a » d'excuse que sa faiblesse, et l'excuse est p médiocre. p

C'est la paraphrase du mot du loup de la

Tu la troubles, lui dit cette bête cruelle.

Donc, il paraît évident que M. Ferry veul des complications.

Pourquoi?

Là est la question.

Les affaires d'Egypte ont montré la diplomalie républicaine sous le jour le plus lamentable et mis M. Ferry dans une posture des plus piteuses.

Une diversion viendrait à point.

Pendant que les Français regarderont du côté de Canton, ils se préoccuperont moins de la conférence.

Puis, l'Angleterre pourrait nous être utile dans nos nouveaux démêlés avec la Chine; et comme une politesse en vaut une autre, peut-être y surait-il lieu de se montrer moins rigoureux à son égard. Est-ce l'Egypte? Est-ce autre chose?

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on nous

Trouver le fond et le motif du mensonge, tout est là pour la nation des Franks.

RUPTURE COMPLÈTE.

Les documents que nous avons publiés d'après le Peuple devaient, on le com Ce qui semblerait prouver que le cabinet | provoquer une réponse du prince Victor. |

C'est à M. Jolibois que le prince Jérôme s'était adressé, c'est à M. Jolibois que son fils répond. Voici la lettre :

« Paris, 26 juin 1884.

» Mon cher monsieur Jolibois,

» Il y a quelque chose qui m'est plus pénible que de subir l'injustice : c'est l'obligation où je suis placé de me défendre publiquement. Vous qui m'avez prêté, dans ces circonstances difficiles, un concours dont je tiens à vous remercier, vous savez pour quelles raisons j'ai pris la résolution qui m'est si amèrement reprochée.

» C'est après de mûres réflexions que j'ai dû quitter la maison de mon père, malgré le profond respect dont je n'entends pas me départir envers lui. J'ai le droit de penser librement. J'ai pour seule ligne de conduite celle qui nous a été léguée par l'empereur Napoléon Ier et par l'empereur Napoléon III. Je l'ai dit d'ailleurs, dans une récente occasion, en recevant un témoignage public de sympathie qui m'était adressé.

» Ce grand héritage qui nous a été transmis, à mon père et à moi, à moi après lui, je le garderai intact, car, sans la tradition napoléonienne, je n'ai pas de raison d'être.

» J'ai écrit la lettre de Moncalieri, c'est vrai; mais j'ai le sentiment de n'avoir pas manqué à la parole donnée sous des conditions qui n'ont pas été tenues. Je ne pourrais consentir à participer à des actes contraires à mes convictions politiques et à ma foi.

» Quant à mon honneur, j'en suis le meilleur gardien; j'en ai souci plus que personne, et ma conscience ne me reproche

» J'ai résolu de me soustraire à des solidarités compromettantes.

» Je vous donne des explications pour vous et pour mes amis, bien décidé à ne plus répondre à de nouvelles attaques et à garder désormais le silence que ma situation

» Croyez, mon cher monsieur Jolibois, a mes sentiments affectueux.

» VICTOR NAPOLEON. »

I Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAR M. DU CAMPFRANC.

Première partie.

Rofin le mois d'août arriva avec ses moissons tories, son ciel lumineux, et la famille Myrel se ail en route en formant les plus rients projets. le n'étale pas du voyage.

le me trouvai seul dans men ancienne demeure timelite de mon temps. Aussi que d'excursions theprit ma pensée durant ces jours de liberté! de nouveau elle s'élança à tire-d'aile au seys des mirages !.

le ne lus pas raisennable. Bt, pendant que les thants escaladaient les rochers, longeaient les trenis, admiraient les effets de neige, je passais longues heuros devant le piano du salen.

Hes doigla modulaient des accords dans un mode binaut, el ma pensée s'envolait aux Platanes.

La musique n'est-elle pas la sosur du rêve, son

Huit jours de ces molles réveries détruisirent l'effet salutaire produit par une séparation de plus d'une année; et, un matin, je me retrouvai songeant plus que jamais à Mile Deline, voulant à tout prix la revoir.

Et, sans réfléchir, suivant l'élan irrésistible qui m'entrafnait là-bas, je partis comme un imprudent que j'étais.

J'arrivei dans la matinée. La campagne était ensoleillée, pleine de ramages d'oiseaux et de parfums de fleurs. Le thym, la bruyère, les willets sauvages, à l'arome pénétrant, émaillaient les flancs du rocher gris... ce rocher, sur lequel j'avais vu Marthe pour la seconde fois de ma vie.

Longtemps je restai songeur au pied des ruines. Puis, je m'approchai de l'habitation et, caché par un bouquet d'arbustes, je la centemplai à loisir.

Mon cœur bondissait dans ma poitrine. Je sentais comme un désir fou d'aller frapper à la porte de la Gondinière, d'ouvrir moi-même la barrière, trouvant que Lucienne n'arrivait pas assez vite; de m'élancer dans la maison, et, tendant les bras à Louis... à Marthe, de leur crier :

- Me voici !... voici votre maltre qui vous aime lani i

Comme ils fussent accourus, houreux de me retrouver! Je voyais déjà, dans ma pensée, leur sourire épanoui, et, tous les trois, nous pleurions de bonheur.

Et cette joie était à deux pas !... quelle tenta-

A ce moment la barrière blanche de la Gondinière s'ouvrit, et j'aperçus Marthe, ma chère Marthe, marchant appuyée sur Félicien Delville. Celui-ci la regardait avec complaisance.

Une crainte horrible m'envahit:

- Seraient-ils fiancés?

Oh! ma petite Marthe, si tu m'avais vu trembler sous mon abri... si tu avais entendu les battements de mon cœur, tu aurais eu pitié de ton pauvre ami... Mais, tu le croyais loin, bien loin... Depuis longtemps, sans doute, tu avais banni de ta pensée celui que tu jugeais indifférent, ingrat... et tu continuais d'avancer sur le gazon velouté, inconsciente de la blessure profonde que tu allais lui

Elle était un peu pâle; mais toujours si jolie! Et lorsqu'elle répendait à M. Delville, sa voix, d'une douceur pénétrante, m'arrivait comme le plus délicieux des murmures.

Après un long silence, lui reprit :

- C'est demain, Marthe, que nous reverrons

- Oui, fit-elle, il s'annonce pour demain. Félicien lui prit la main, et d'une veix tendre : - Ouel bonheur! Au moins notre mariage ne

sera plus différé... Encore trois jours, Marthe! Lentement elle inclina la tête; puis ils disparu-

rent au tournant du chemin. Et j'étais venu à la Gendinière pour entendre de telles paroles! pour recevoir ce coup de poignard? Ah! il m'avait atteint! Ce fut un moment terrible I

Je souffrais cruellement. Et là, tremblant, anéanti, les yeux pleins de larmes, je regardais, avec stupeur, le soleil éclairer les cimes verdoyantes, et mettre de longues traînées d'or sur les blés en épis, et sur la rivière qui coulait à mes pieds.

Hélas! c'est trop vrai, me disais-je, les reves de l'aube se dissipent avec la rosée du matio... Le temps et l'absence éteignent nos sentiments les plus vifs ... Et pourtant, comme Marthe m'affectionnait autrefois!...

Si je l'avais voulu, son cœur eût répondu à la tendresse du mien. .

Et je répétais :

- Oui!... mais je ne l'ai pas voulu l

Cet accomplissement du devoir était ma seule

La journée s'avançait. Je dus songer au départ. Je donnai un dernier regard à la Gondinière. La blanche maison, au milieu do son frais bouquet d'arbres, eut été l'oasis!... Je poussai un profond soupir, et je continuai mon chemin.

Que ce retour fut cruel! J'atteignis enfin la gare; el, blotti dans l'angle du wagon, regardant en silence les villages, les bois, les peopliers de la route défiler, l'un après l'autre, dans le clair obscur, je me disais encore:

- Pourquoi te plaindre?... En as-tu le droit?

En même temps que paraissait cette lettre dans le Figaro, un article intitulé: « L'honneur de la cause » était publié dans l'organe jérômiste, le Peuple; nous croyons intéressant de le reproduire :

« Le journal le Pays nous annonce que le prince Victor parlera.

» Nous attendons.

» Mais devant cette promesse notre plume

» Et, bien qu'il ne faille pas attribuer à ce que dit, écrit ou promet le prince Victor plus d'importance qu'il ne semble y en attacher luimême, nous attendons les éclaircissement que ses amis nous promettent en son nom.

» Nos lecteurs comprendront les sentiments qui nous imposent cette réserve.

» La situation est douloureuse pour tous. » Elle l'est surtout pour celui qui, après avoir épuisé toutes les longanimités et toutes les complaisances, ne pouvait pas permettre que quelques fauteurs d'intrigues fissent de l'honneur de son nom et des traditions de sa race l'instrument de misérables calculs personnels.

» C'est vers lui que vont nos premières pensées; c'est à lui que nous adressons le respectueux hommage de nos sympathies attristées, avant d'entrer dans la lutte dont le Pays annonce les prochains éclats.

» Cette lutte, nous ne voulons ni la rechercher ni la fuir.

» Nous ne la rechercherons pas, de peur de rendre plus douloureux encore le sacrifice de ce père qui ne fut jamais si noble ni si grand que dans cette épreuve, sacrifice accompli l'âme haute et le cœur brisé.

Nous ne la fuirons pas, car il y va d'un intérêt supérieur auquel se rattache pour nous l'avenir de cette grande démocratie.

» C'est de cet intérêt que s'est inspiré le prince Napoléon qui nous disait, il y a deux jours, en nous remettant ces documents sur lesquels il eut voulu qu'on put faire le silence:

« On vous dira peut-être que cela va nuire » à la cause, mais ce qui importe, mes-» sieurs, c'est que la cause ne soit pas de-D SHONOREE. »

B Le prince Napoléon, en agissant comme il l'a fait, a sauve l'honneur de la cause.

» Les bonapartistes le reconnattront en se serrant autour de lui... - Paul Lengle. »

LA GUERRE AU TONKIN.

Les hostilités vont reprendre au Tonkin. Le ministre des affaires étrangères a envoyé à notre représentant à Pékin des instructions lui enjoignant de réclamer immédiatement une réparation pour l'agression dont les troupes françaises ont été l'objet sur la route de Lang-Son.

Faute de cette réparation, des représailles rigoureuses seraient immédiatement exercées contre la Chine par l'escadre que commande

l'amiral Courbet.

L'amiral Courbet est parti à l'heure actuelle de la baie d'Allong avec les deux cuirassés le Bayard et l'Atalante et tous les navires de la division navale du Tonkin.

La division française touchera probablement à Amoy et à Shang-Haï. L'amiral Courbet s'est mis en communication télégraphique avec le contre-amiral Lespès, qui vient, comme l'on sait, d'être placé sous ses

Voici les noms des deux officiers blessés au combat de Lang-Son:

M. Jeannin, capitaine au 3° régiment d'infanterie de marine (grièvement blessé).

M. Genin, lieutenant d'infanterie de ligne (légèrement blessé).

Une dépêche de Haï-Phong annonce que les hostilités sur Lang-Son ont été reprises avec la plus grande vigueur.

Le transport de rivière le Rurimaru, expédié dans le Suong-Thong, va ramener à Hanoï et à Haï-Phong quatre-vingt-quinze

Le général de Négrier a pris la direction de l'opération. La marche est difficile; la région où l'on opère est montagneuse et coupée d'une masse de torrents gonflés par les pluies qui ont été très fortes dans ces derniers jours.

Les résidents à Haï-Phong sont étonnés que l'on ait ignoré à Hanoï la présence d'une armée chinoise aussi nombreuse à trente kilomètres du dernier poste français.

On télégraphie de Toulon que le ministre de la marine a donné l'ordre à l'arsenal de réarmer deux transports pour être prêts à toute éventualité en vue des événements de

LE CHOLÉRA.

A TOULON.

L'incertitude est toujours la même sur la nature du choléra qui sévit à Toulon. Pour qu'elle se prolonge ainsi, il faut que les cas qui se produisent aient à la fois le caractère foudroyant du choléra indien et l'allure non envahissante du choléra nostras ou sporadi-

L'avis de plusieurs médecins est que le choléra serait le choléra asiatique, mais qu'au fur et à mesure que le fléau s'éloigne de son lieu d'origine il perd de sa violence.

Parti des Indes, ayant sévi en Cochinchine, en Egypte, il s'est abattu sur nos côles, dans des conditions qui dénotent que la maladie sera circonscrite aux points contaminés.

A la mairie, on reconnaît officiellement que, à côté des cas assez nombreux de choléra sporadique, on a à lutter contre l'asiatique. Bien que de nombreuses précautions soient prises, il reste beaucoup à faire pour l'assainissement sommaire et provisoire de Toulon en attendant que le fléau ait dis-

M^m Brouardel mère ayant appris que le docteur Brouardel, qui devait partir samedi pour Marseille, avait dû retarder de vingtquatre heures son voyage, lui a immédialement télégraphié.

M. le docteur Brouardel lui a adressé en reponse cette dépêche rassurante:

L'avais-tu désiré ce voyage?... Y avais-tu songé h ce jour où tu reverrais Marthe? Ton cœur avaitil battu de joie en pensant à votre rencontre? Eh bien, trouves-tu que l'espérance ait tenu ses promesses ?... Mon pauvre Yves, le bonheur rêvé est presque

le seul qui soit vrai, et, le plus souvent, la veille d'un jour ardemment attendu vaut mieux que le jour lui-même.

XVI

Je passai les trois jours qui devaient précéder le mariage de M110 Deline dans une alternative de sourdes colères, suivies de prostration.

Mon cœur devensit mauvais, plein de haine et de fiel.

Quelle angoisse! avoir la certitude que l'on saurait rendre heureux l'être bien-aimé, et se voir prélérer un flatteur, un habile, un ambitieux, parce que celui-ci a su tromper, et doit, un jour, posséder une grande fortune...

Le ceeur n'est-il donc rien en face de la richesse? N'est-ce donc rien d'aimer de toute sa force, de toute son âme?

Ah! Dieu seul saura ce que j'ai souffert!

A la date fixée pour la cérémonie, je ne quittai pas ma chambre, suivant, d'heure en heure, par la pensée les apprêts du mariage et toutes les actions

- La voilà qui s'éveille, me disais-je, elle regarde le soleil se lever sur la cime des platanes... Elle est confiante et croit lire, dans les rayons dorés, une promesse de bonheur... Lucienne la pare, lui met sa robe blanche, pose sur ses belles tresses sa couronne d'oranger... Qu'elle est jolie sous son voile!

Puis, elle s'avance en seuriant, tend la main à son flancé... Et lui saisit cette main fine et blanche... Il la serre lenguement...

Mon Dieu! mais cet être-là n'est pas digne de son bonheur... Il ne sait pas que Marthe est mon plus cher trésor...

- Arrête, arrête, Marthe, m'écriai-je, la tête en feu, le cœur déchiré; ne va pas plus loin... plus loin, c'est le malheur irréparable ! c'est l'enchaînement à un être indigne... Vos deux cœurs ne battront jamais pour les mêmes causes; le tien est bon, le sien est méchant.... Et vous allez les river l'un à l'autre! Par pitié! Marthe, résléchis encore, ne renonce pas ainsi à ta chère liberté.

(A suivre.)

DU CAMPEBANG.

 Oui, monsieur, disait un jour un médecin des environs de Marseille, l'air chez nous est si bon que tout le monde y est centenaire.

Même les jeunes gens?

- Même les jeunes gens.

« Toulon, 28 juin, 42 h. 5.

» Je vais bien. Nous partons à quatre heures pour Marseille, Terminus-Hôlel! Arriverons à Paris mardi.

BROUARDEL. »

La chaleur augmente malheureusement; on a constaté samedi à trois heures 33 degrés à l'ombre. La situation est toujours grave. Depuis samedi, jusqu'à six heures, il y a eu sept décès cholériques : trois à l'hôpital civil et un enfant en ville; dans la banlieue, un vieillard de quatre-vingts ans et un enfant de deux ans.

Avant-hier soir, cinq nouveaux décès ont

élé signalés.

A l'hôpital civil, il y a quatorze cholériques en traitement et quatre-vingt dans les hopitaux maritimes, soit quatre-vingt-quatorze cas constatés.

On comprend dès lors que la panique augmente.

Le côté caractéristique de la maladie a été une émigration en masse par bateaux, par voitures et par tous autres moyens de locomotion utilisables. La plupart des bateliers du port sont partis avec leurs familles dans les îles voisines où ils campent sous

Les délégués de Paris, MM. Daumas et Marius Poulet, sont arrivés. M. Marius Poulet s'est immédiatement alité.

Hier a dû avoir lieu, à la Préfecture maritime, une réunion de médecins et de membres du conseil d'hygiène.

Les commerçants de Toulon disent que le choléra de 1884 leur porte un coup dont l'effet se fera sentir pendant plusieurs années. La population ouvrière civile sera bientôt dans une misère noire, car les ressources commencent à manquer. Au début de l'épidémie, la municipalité avait ouvert un crédit de 10,000 francs pour secours, et les dépenses de ce chef atteignent déjà 15,000 francs. La caisse du bureau de bienfaisance est épuisée.

Pour parer aux infortunes occasionnées par les événements actuels, M. Roche, avocal, président des sauveteurs toulonnais, a adressé un appel aux sociétés de sauveteurs de France et aux associations de dames charitables.

Le conseil général du Var se réunira d'urgence aujourd'hui lundi pour examiner la situation et aviser aux résolutions nouvelles à prendre.

A MARSEILLE.

On télégraphie de Marseille, 28 juin :

« L'état-civil a enregistré aujourd'hui, de dix heures du matin à six heures du soir, trois décès cholériques, dont deux causés par le choléra infantile et un par le choléra nostras, ce qui porte à huit le nombre des décès du 27 six heures du soir au 28 même heure.

» La chaleur est extrême.

» Des feux sont allumés par la population dans un grand nombre de rues.

Det après-midi, vers cinq heures, dépaisses colonnes de moustiques se sont abattues sur la ville.

» Cette nuit, une femme atteinte de symp. tômes cholériques a été transportée au château du Pharo, que la municipalité a transformé d'urgence en hôpital spécial, en vue d'une épidémie. Un jeune mousse, atteint de symptômes analogues, y a été aussi transporté.

» MM. Le Mée et Michel Colomb, conseillers municipaux royalistes, se sont rendus ce matin au Palais-Hôpital, où ils ont visité les deux malades.

» Les secours de la religion ont été assurés aux malades qui seraient transportés là. Un père oblat a été nommé aumônier, et le nouvel hôpital a été béni par M. le chanoine Ricard.

» M. Emmanuel Allard, maire de Marseille, a demandé un service d'inhumation d'urgence pendant la nuit. On se propose de licencier le lycée et toutes les écoles. »

On a constaté aujourd'hui un nouveau décès cholérique. C'est celui d'un préposé des douanes de la caserne du boulevard Gezzino. Cet homme descendait de garde. Il était marié et père de famille.

Chronique générale.

Plusieurs députés ont l'intention de saisir la Chambre d'une motion tendant à ajourner les sêtes du 44 Juillet en raison de l'agglomération que ces fêtes produiraient en du mesures à prendre contre l'invasion du cha

Cet ajournement (qui veut dire suppression) serait général pour toute la France.

Le choléra empêchant la fête de l'assa. sinat! C'est le cas ou jameis de rappelet le proverbe latin: similia similibus curantur

M. Jules Ferry, président du Conseil, 244 assez sérieusement indisposé. Samedi in dû garder la chambre et n'admettre auprè de lui que le garde des sceaux, venu pour la rendre compte de ce qui s'était passé et conseil des ministres.

Les amis de M. Ferry disent qu'il est indisposé depuis trois jours et que le débat de jeudi a légèrement aggravé son état; il aurei commis l'imprudence d'absorber en trop grande quantité une boisson glacée et serail atteint de la cholérine.

Les nouvelles d'aujourd'hui sont tout fait rassurantes pour sa personne.

Chronique militaire.

Par une décision en date du 19 juin, le ministre de la guerre a décidé que les etamens écrits, auxquels sont astreints les candidats du volontariat, auront lieu le 27

Les examens oraux commenceront le 20 septembre.

Le montant de la somme à verser resie fixée à 4,500 francs.

Il n'y a aucun maximum de taille poor les engagés conditionnels. Quant au minimum, les fixations sont les suivantes:

Infanterie	4 m. 54
Dragons	1 64
Cavalerie légère	4 59
Artillerie	1 62

Les jeunes gens demandant à jouir du bénéfice du volontariat d'un an sont lenus de déposer à la préfecture du département où ils désirent s'engager, leur demande, accompagnée des pièces réglementaires, du ler au 25 août.

Contrairement à ce qu'ont annoncé certains journaux, le décret suppriment la masse individuelle n'est point encore sur le

point de paraître. Il est question de supprimer la masse individuelle, mais on ne saurait encore prévoir quand cette mesore sera mise en application. Des essais seront faits dans quelques corps

d'armée à ce sujet et, suivant les résultais qu'ils donneront, le ministre prendra la solution la plus favorable. Dans le cas où la masse individuelle serait

supprimée, on créerait une masse spéciale de petit équipement dans chaque corps de France militaire

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le deuxième tour de scrutin pour les élections consulaires ont donné le résultai suivant dans le canton sud de Saumur;

Président.	20
M. Lambert, Eugène	61
Juges.	12
MM. Lemoine	58
Cottanceau	57
Regnard, Prosper	67
Sabatier, Emile	13
Coutard, Eugène	43
Bidault-Roussel	
Juges suppléants.	59
MM. Boret, Victor	47
Coutard, Eugène	18
Bidault-Roussel	58

Girard, Achille....

Gratien, Alfred....

Milon, Stephane....

Samedi soir, à la dernière heure, on a annoncé l'apparition d'une nouvelle liste qui évinçait comme juges MM. Lemoine el Sabellier des remoles des MM. Lemoine el Sabellier des remoles de la communicación de la c tier, les remplaçant par MM. Couterd fils el Bidault-Roussel, juges suppléants, et intro-duisait, comme juges suppléants, M.M. Afred Gratien, et Salain Gratien et Stéphane Milon. La maneure avait été tenue très-secrète, les bulleties mêmes avaient été imprimés à Montdidies.

Rien ne paraît expliquer tant de mystère. Checun est bien libre de solliciter le mandat checun est eux électeurs de se product chacon est boat aux électeurs de se pronon-I est vrai que ceux-ci nemontrent pas

Il est rial que de la constitués. resur n'ayant pu être constitués.

Mesures de salubrité.

La police de Nantes a reçu l'ordre d'exerof one surveillance rigoureuse sur les cours perieures des maisons et de veiller à ce palles soient tenues constamment propres. La population de notre ville serait heuesse de voir les mêmes précautions prises Sagmur. C'est une mesure de prudence que conseillent l'approche de l'épidémie et chaleurs accablantes qui ont fait leur apparition depuis plusieurs jours.

80

自直

27

cer-

1 la

ar le

Itals

80-

08

llya, dans bien des quartiers de notre rile, de véritables foyers d'infection, tant par vice de construction que du fait de la regligence des habitants.

Les mêmes mesures ont été prises à Montpellier, Bordeaux, Lille.

Par suite de la convocation du conseil shygiène à Lyon, 48,000 fr. sont votés par le conseil municipal, dans le but de pourreir aux mesures de salubrité exigées par les

A Rochefort, la commission sanitaire a, par précaulion, prescrit une quarantaine de nois jours à la Moselle, qui arrivait de Toulon, et a fait jeter à la mer trente sacs de riz provenant de Toulon.

Un abonné du Journal d'Indre-et-Loire écrit à notre confrère.

A Tours où l'on peut se souvenir des sictimes que fit le choléra, notamment au Moitencier, où détenus, surveillants, relineuses furent cruellement décimés, même après l'évacuation opérée de l'établissement, la municipalité songe-t-elle à prendre s mesures que la prudence a conseillées

Le conseil a voté 40,000 fr. pour céléher l'anniversaire du 44 juillet. Aux impoés qui payeront cette somme, il eût été ermis de la trouver quelque peu exagérée, mégard à la situation des finances de la ville el de l'Etat.

Mais, aujourd'hui, il y a bien plus de mison de se demander s'il convient de dépenser en réjouissances improductives une mme portée pour la première fois à un milre aussi élevé et s'il ne serait pas plus nge d'en employer la plus grande partie à des mesures de prevoyance et de conservaon en vue d'uns invasion possible du cho-

Manager La Toulon, le conseil médical, dans une de ses dernières réunions, a décidé la suppression de toute fête pouvant causer une regiomération de personnes.

Sans aller jusque-là, c'est à la municipallé de s'inspirer de ces mesures de pru-

Le Conseil municipal de Toulon s'est réni pour nommer une commission des logeinselubres; cette commission serait thargée de faire des visites domiciliaires.

La outre, la municipalité vient de prendre antila ordonnant la fermeture et l'évaalion immédiale de tous les entrepôts d'os,

VELOCE-CLUB DE SAUMUR.

Lelundi 14 juillet 1884, de grandes courauront lieu au Champ-de-Foire (piste reulaire. Elles sont organisées avec le Accours et sous le patronage de la munici-

La voici le programme:

2 heures: 4¹⁰ Course de juniors (2,000

2 de la réservée aux membres du Véloce
2 fr.; 3² prix, 40 fr. — 2 heures 4/2: 2²

3 prix, 40 fr. — 2 heures 4/2: 2²

3 membres du Véloce-Club de Saumur.

4 prix, 40 fr.; 2² prix, 25 fr.; 3² prix, 45 fr. deures: 3º course régionale (4,000 mè-Tours Nantes, Le Mans, La Rochepix, 50 fr.; 3° prix, 25 fr.; 4° prix, 40 fr.

10 metres 1/2: 4° course régional de tri10 mètres 1/2: 4° course régional de tri10 fr., 20 mètres 1/2: 4° course régional de tri10 fr., 40 fr.; 2° prix, 20 fr.; 2°
10 mètres 1/2: 4° course handicap t. 10 fr. heures: 5° course handicap mètres), obligatoire pour les lauréats

des autres courses sous peine de déchéance. 4° prix, 50 fr.; 2° prix, 30 fr.; 3° prix, 45

Ecole de Tir du 3° bataillon du 70° régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 22° séance, du 29 juin 1884. 4 at. Tir au fusil Gras, à 400 mètres.

Tireurs	14
Danes urees	84
Balles mises	34
Nombre de points	68
Acronic . The mid-th .	

prix : Une médaille bronze de la Ligue des Patriotes.

M. Puichaud, soldat au 70° territorial 2º prix: Une médaille bronze avec di-

plôme. M. Doussaiu, capitaine au 70° territorial d'infanterie, président de la Société.

2°11. Tir au revolver 4873, à 20 me	tres.
Tireurs	11
Balles lirées	66
Balles mises	36
Nombre de points	53
Résultat : 54.54 p. 0/0.	
Altronia . Time - Ad-itt to	

4er prix : Une médaille bronze de la Ligue des Patriotes.

M. Pelou, sous-lieutenant au 9° territorial du génie, officier de lir de la Société. 2º prix: Une médaille bronze de la So-

ciété, avec diplôme. M. Cottenceau, caporal au 70° régiment

territorial d'infanterie. 3º prix: Une épingle-insigne en argent. M. Gouin, caporal de réserve à la 9° section d'administration.

23° séance, le 6 juillet 4884, au tir réduit, au Stand des Récollets, de 9 à 14 heures du matin.

Le Capitaine-Président, G. Doussain.

A qui donc se fier? En tout cas, voici une nouvelle preuve que ce n'est pas à l'Officiel. Nous avons reproduit d'après lui un décret

relatif à l'importation des ceps de vigne, etc. Une erreur très-grave s'est glissée dans ce décret.

L'article 1er porte:

« Est prohibée l'importation en France, quelle qu'en soit la provenance... » Or il devait être ainsi libellé:

« Est prohibée l'importation en Algérie, quelle qu'en soit la provenance... »

Rien que cela. L'Officiel est cependant inscrit pour une somme assez ronde sur le budget de l'Etat pour pouvoir s'offrir des cor-

SUBVENTIONS DE L'ETAT AUX COMMUNES POUR L'INSTALLATION DE MAISONS D'ÉCOLE. - Décision du 13 mai 1884. - Saint-Paul-du-Bois, 9,000 fr. — Varrains, 4,000 fr. — Verrie, 500 fr. — Trèves-Cunsult, 4,500 fr.

Mer Denéchau, évêque de Tulle, a présidé, dimanche 22 juin, la procession de la Fête-Dieu, le matin à Beaupreau, et dans l'aprèsmidi à Montjean.

Le docteur Moreau de Tours, le célèbre aliéniste, médecin de la Salpétrière, est mort vendredi à Paris, à l'âge de quatre-vingthuit ans, dans son hôtel de la rue Jouffroy.

-19101CH-Publications de mariage.

Emile Ricou, garçon d'hôtel, et Marie Legalloudec, typographe, tous deux de Saumur.

Jean Bessonneau, cavalier de manège, de Saumur, et Marie-Constance-Daphnée Dumaine, sans profession, de Tours.

Henri Bouet, employé de commerce, de Cholet, et Émilie-Eugénie Angé, marchande, de Saumur.

Paul Thiré, employé de chemin de fer, de Jenzac (Charente), et Berthe Jouy, sans profession, de

Jean-Charles Fayot, jardinier (veuf), et Joséphine Lamy, journalière (veuve), tous deux de

Fernand-Gaston Mauprime, employé de chemin de fer, de Saumur, et Noémie-Marie Constantin, sans profession, de Nogent-sur-le-Loir.

Charles-Auguste Pochard, commis d'administration, à l'École de cavalerie, et Émilie-Henriette. Poisson, modiste, tous deux de Saumur.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR.

Avis aux Déposants.

En exécution de l'article 4 de la loi du 7 mai 4853, le Conseil d'administration informe les intéressés que les dépôts ci-dessous énoncés, abandonnés par leurs titulaires depuis l'année 1854, seront au 1er janvier prochain convertis en rentes sur l'Etat, et que toutes les inscriptions de rentes achetées par application de cette mesure, ou mentionnées dans la présente publication, seront remises à la Caisse des dépôts et consignations.

Les ayant-droit sont, en conséquence, invités à faire, avant le 31 décembre prochain, toutes les diligences nécessaires auprès de la Caisse d'épargne pour prévenir la conversion de leurs dépôts en rentes et la consignation des inscriptions de rentes.

Livre! nº 6,495. - HERBAULT, Frédéric, propriétaire, 4 novembre 1849, Saumur (Nantilly); 8 octobre 4854. Remboursement Livret nº 7,178. — HEMOND, Marie, veuve Guyon, domestique,

4er février 1852, 35 ans, Saumur, chez M. Proust; 22 janvier 1854. 5 43 Marie, femme Marchand, domestique, 19 décembre 1852, 32 ans, Varennes-sous-Montsoreau; 45 octobre 4854. Remboursement... 6 82 Livret n. 8,089. - VANARD, Virginie, lingère, 13 février 1853,

22 ans, Saumur; 5 février 4854. Remboursement..... Livret nº 8,425. - FONTAINE, Madeleine, lingère, 7 août 4853, 21 ans, Saumur; 26 mars 1854. Remboursement..... Livret nº 8,439. - Rogeron,

5 36

Charles, domestique, 44 août 4853, 45 aus. Saumur; 29 octobre 4854. Remboursement..... Livret nº 8,478. — PINOT, Ludovic, propriétaire, 2 octobre 4853, 47 ans, Bagneux; 45 oc-

tobre 1854. Remboursement.... Livret nº 8,552. — Guerin, Pierre, domestique, 22 janvier 1854, 68 ans , Saumur; 12 mars 1854. Remboursement 0 96 Livret nº 8,576. - GRELLIER,

Jean, cantonnier; 5 février 1854. Versement 25 42 Livret nº 8,953. - LAURENT, Guillaume, détenu; 1er octobre 4854, 20 ans, Fontevrault. Ver-

Livret nº 8,954. — Simon, Alexis, délenu; 4er octobre 4854, 19 ans, Fontevrault. Versement.. 143 24 Livret nº 8,958. — Lecornec, Pierre, détenu; 1er octobre 4854,

19 ans, Fontevrault. Versement.. 74 44 Livret nº 8,959. — CARRIOT, Jules, détenu; 4er octobre 1854. 45 ans, Fontevrault. - Verse-

Livret nº 8,982. - MANACH, Hervé, militaire, 15 octobre 1854, 28 ans, Saumur; 17 décembre 4854. Remboursement...... 15 97

Livret nº 9,017. — Moron, Perrine, domestique, 42 novembre 1854, 42 ans, Saumur. Verse-

Livret nº 9,072. — LA COMPA-GNIE DES PORTEFAIX DES ROSIERS; 47 décembre 4854. Versemenl... 400 Livret nº 9,085. — CAILLEAU.

Nicolas, cantonnier; 24 décembre 1854, Oudon. Versement..... 195 15 Livrel nº 9,086. - RAYNE, ouvrier; 24 décembre 1854, Saumur. Versement...... 24 93

Livret nº 9,087. — Camus, André-Félix, 24 décembre 1854; 34 ans, Les Rosiers. Versement.. 24 25 Total..... 1.500 50

BULLETIN FINANCIER.

Pour le moment, les jours se suivent et se ressemblent. L'ensemble du marché est de plus en plus mauvais.

Le 3 0/0 reste à 76.50; l'amortissable ferme à 78.35; le 4 1/2 ouvre à 106.97 pour clôturer à 106.70.

La Banque de France cote 5,000 fr., seul cours.
Le Crédit Foncier est moins atteint que les autres valeurs de crédit. Les Obligations Foncières et Communales ne subissent aucunement l'effet de la spéculation, au contraire elles sont recherchées par l'épargne qui préfère en ce mement les titres conservant leur stabilité. Même remarque sur l'obligation Ouest-Algérien 4 0/0 (garantie par l'Etat) qui reste immebile à 430 fr. La Banque de Paris s'inscrit à 797.50. Le Comptoir d'Escompte est à 965. Le Crédit Industriel et Commercial est à 680.

965. Le Crédit Iodustriel et Commercial est à 680. L'assemblée générale ordinaire du Crédit Général Français a eu lieu le 26 courant. Les comptes de l'exercice ont été approuvés à l'unanimité moins 2 voix sur 1,097. Les valeurs du portefeuille ont été dans le bilan de 1883 l'objet de réductions sensibles sur les évaluations précédentes et de larges amortissements ont été pratiqués sur les frais de premier établissement. Le conseil a racheté à 200 francs environ près de 28,000 actions de la Sociélé, ce qui réduit de 14 millions le capital à rémunérer. Enfin, les frais généraux ont été l'objet d'économies considérables.

Le Nord, 1,700; le Lyon, 1,195; l'Orléans, 1,292.50; le Midi, 1,190; l'Est, 750; l'Ouest, 815.

LES ANGLAIS, NOS AMIS! — Je suis tellement satisfait de vos Pilules Suisses que je vous ment satisfait de vos Pilules Suisses que je vous prie de m'en expédier trois autres boîtes à 1 fr. 50. J'en ai donné à quelques-uns de mes amis, qui, comme moi, souffraient depuis longtemps de maux d'estomac, et tous, après deux jours d'essais, ont éprouvé un grand soulagement. Joignez-y des prospectus, je les traduirai en anglais pour ceux qui ne savent pas le français et qui désireraient essayer de vos merveilleuses pilules. Je vous autorise à publier cette lettre. « A.-J. Saint-Anbin, Saint-John's Streect (Colchester). «

A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont,

GRAND SUCCÈS I — NOUVEAUTÉ MUSICALE

Muguet et myosotis

Marzurka brillante pour piano, PAR SAMUBL FISCHER.

En venté chez l'auteur, rue d'Orléans, 49,

Crédit Foncier Franco - Canadien

Société au capital de 25 MILLIONS Constituée par Actes des Autorités législatives du Canada

EMISSION
De 15,000 Obligations de 500 fr., rapportant
25 fr. par an NETS DE TOUS IMPÔTS ACTUELS

L'intérêt annuel sera payé par semestre, les 1º Jan-vier et 1º Juillet, à raison de 12 fr. 50 nets à Paris et en dollars, au change du jour, à Québec et Montréal.

Remboursement à 500 fr. en 50 ans à partir du 1er juillet 1885 PRIX D'ÉMISSION: 466 FR. 50 (Jouissance 1er juillet 1884)

Payables 126 » 50 à la répartition. 150 » » du 1er au 15 septembre. 150 » » du 1er au 15 novembre.

Faculté, à toute époque, à partir de la répartition, d'escompter à 5 0/0 les versements ultérieurs. Moyennant le versement intégral de 462 fr. 50 On peut souscrire des titres entièrement libérés ayant un

droit de préférence dans la répartition L'Obligation donne un revenu de 5 fr. 40 0/0, sans compter la prime de remboursement au pair.

On souscrit: JEUDI 3 JUILLET (Et dès à présent par correspondance) A la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS, 3,

Au CREDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Ilaliens, à Paris, et dans leurs Agences en France et à

Les démarches seront faites pour l'admission des 15,000 Obligations à la cote de la Bourse.

AVIS UTILE Pour PLACEMENTS DE FONDS.

Une Compagnie française ayant pour objet l'ex-ploitation de comploirs d'importation et d'exportation avec des pays nouveaux pour le commerce, (Niger-Afrique Equatoriale), où les productions naturelles, riches, variées et très-recherchées sur les marchés européens sont en très-grande abon-dance, met à la disposition des personnes qui veulent faire un bon placement de fonds des parts commanditaires.

Ces parts sont de Mille francs chacune ; elles don-nent droit à l'intérêt de 5 0/0 et au partage des bé-

Le public français, qui a en rarement l'occasion de participer à des entreprises de ce genre, saura certainement apprécier les avantages que lui offre

l'affaire à laquelle il peut s'intéresser aujourd'hui-Cette affaire se traite en dehors de toute entre-Tous les renseignements nécessaires sont immédiatement fournis sur demande faite au siège de la

Adresser: A. Dupuy et Cio, 97, rue Richelieu,

Chenevis 50	18 —	2.	-	_			-
Farine, culas. 157	46	3°	-	10014		_	_
C	OURS I	rg '	VING				
BL	ANCS (2	bect	30	1).			
Cotoony de Comme	- 4000						
Coteaux de Saumu Id.	г, 1883	,	1"				D
	1883	,	20	ld.	100		"
Ordin., envir. de Sa	lumur 1	883,	1**	id.	100	a	D
Id.	1	883,	3.			à	n
Saint-Léger et env					100	à	
Id.	1	883,	2.	ld.	85	à	2
Le Puy-ND. et en	virons 1	883,	170	ld.	90	à	D
Id.	1	883,	3.	ld.	80		n
La Vienne, 1883.					60	à	65
RO	UGES (2	hee	. 90	1			_
		400	-	·/•			
Souray et environs			•		140		D
	1883 .				D	a	
Champigny, 1883				qualité			
Id. 1883,			3"	id.	170	à))
			110	id.))	à	
Id. 1883 .			2°	id.))		
Varrains, 1883:					120	à	A
Varrains, 1883.						à	8
Bourgueil, 1883.				qualité	150	à	
Id. 1883 .			2.	id.	100	à	2
Id. 1883.			1"	ld.	3	a	>>
Id. 1883 .			2.	id.	. »	à	
Restigné 1883.	:				140	à	D
Id. 1883 .					135	-	n
Chinon, 1883.			1 re	id.			
ld. 1883 .			9.	id.		à	
						-	

Vive l'Anjou!

POLKA CHANTÉE,

Paroles de M. A.-J. VERRIER, musique de M. X***, Dédiée à M. SINKAU, ex-chef de musique au 77º de ligne.

Le 3° mille est en vente.

A Saumur, chez Mm. MERGIER-FISCHER, place de la Bilange. PRIX NET: 50 CENTIMES.

Paris et Départements: 30 cent. le numéro. L'IMPRESARIO

Organe spécial et international des Artistes de théâtres, cafés-concerts et cirques, AVEC AGENCE ANNEXÉE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

(2° année) BUREAUX: 10, Faubourg Montmartre, PARIS. Directeur-propriétaire: MALDEN-ERCOLE.

ABONNEMENT : Paris et départements, 15 fr.-Les abonnements partent du 1er de chaque mois. - On peut s'abonner, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M116 Lerida-Geofroy.

Editeur: Victor Palme, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66). MEDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDALLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieur pour leur solidité, leur incombustibilité, leur serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus babiles rable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUziou. - 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, Sofrancs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. Pilon, A. Le Vasseur, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET CA rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTREE JOURNAL DE LA FAMILLE Sous la direction de Mus EMMELINE RATEGIA

L'élévation des salaires étant progressing continue, oblige un grand nombre de familier s'imposer des privations sérieuses pour mainte l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviler le pense causée par la main-d'œuvre : Être sa propresse couturière, lingère et modiste, en s'aboutent Mode illustrée, qui fournit avec les patrons creales de tous les objets utiles, l'enseignement prates et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute per sonne qui en fait la demande par lettre affrance.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la pour à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Gia, que la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant un timbre pour chaque trois me et en prenant le soin de les adresser par lettre sur la poste en ajoutant la po

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1re édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr. douze mois, 14 fr. 4º édition, avec une gr. coloriée chaque no

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 tr. S'adresser également dans toutes les librairie de départements.

PAUL GODET, propriétaire-gérant,

den:

6010

0.08

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MALESONI

Grande-Rue, 23

Actuellement occupée.

S'adresser à Mme Ollivier de Laleu. ou à Me Delaunay, huissier, quai de Limoges. (334)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885, BEAU ET VASTE

MAGASIN Rue du Port-Cigongne.

S'adresser à Mme Dupuy-Lebreton, même rue.

Agence des Ventes et Locations (2º année)

L. RENARD

ANCIEN NOTAIRE.

16, rue Verte, Saumur.

A LOUER: maisons avec remises, écuries et jardins.

A VENDRE : maisons au centre de

la ville, fermes et closeries. A CÉDER: fonds d'épicerie et

Recouvrements de toute nature. Placements de fonds.

S'adresser à M. RENARD, agent d'affaires, 16, rue Verte.

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

A VENDRE

JOLI COUPÉ NEUF

Dernier modèle.

Conditions avantagenses. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Deux bons Billards S'adresser au Café de La Paix.

VENDER

Un BEAU COMPTOIR neuf, avec rayon en dessous. Longueur 4 mètres. S'adresser au bureau du journal.

ENTREPRISE RAYNAULT

Mme veuve RAYNAULT a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle continue comme par le passé son service d'Omnibus pour les Gares, la Ville et (436)la Campagne.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des REPARATIONS.

LIBRAIRIE JAVAUD

ON DEMANDE un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire.

ALVIE

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compleur. (732)

GIDRES De Bretagne et de Normandie.

M. René ROUSSEAU prévient ses clients qu'il tient à leur disposition un choix considérable de cidres, meilleurs encore que ceux vendus jusqu'à ce jour, et dont la qualité tout à feit supérieure ne craint au-

cune altération par suite des chaleurs.
A partir du 24 juin, s'adresser au nouveau domicile de M. Rousseau, rue Nationale, 19, ou au dépôt, place du Roi-René, magasios Pichat.

Mo LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, no 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

ON DEMANDE un concierge. S'adresser au bureau du journal.

ETABLISSEMENT THERMAL

Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Aller)
SAISON DES BAINS
BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traiement des maladies de l'estomac, du foie, de la vesin freezile dishète controller.

tement des maladies de l'estomac, du foie, de la res-sie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Saion réservé aux Dames. — Saions de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer Tous les renseignements sont envoyée gratuitement Écrire: Administration de la Cie concessionnaire PARIS. 22. Boulevart Mentmartre

Saumur, imprimerie P. GODET.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

A U M U R

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt de Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoulchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonds, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A la Librairie JAVAUD, à Saumur:

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1883 Par H=0 la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I". — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix: 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25.

Tome 11. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix: 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. - MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix: 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20.

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur!

CHASSE

2º édition; Prix: 4 fr. 50

Par MM. GIRAUDEAU, LELBÈVRE et SOUDES.

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, La Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

CHEMINS DE FER SAUMUR GARES

Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 19 Mai 1884) SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière) Mixte Omn. Omn. matin. matin. Omni. Mixte Mixte matin. matin. soir. soir. 7 50 8 11 10 matin, omnibus-mixte. (départ) 6 05 7 24 6 15 7 32 g . . . 6 23 7 39 (arrivée) 6 39 7 52 8 30 Saumur. Chacé-Varrains . 1 15 1 24 3 45 4 03 Montreuil-Bellay Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg. 5 04 6 49 9 45 1 52 Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . 1 32 1 46 4 19 8 08 4 37 8 24 Chacé-Varrains . . . omnihus. Montreuil-Bellay. . . Saumur . (s'arrête à Angers). POITIERS - MONTREU DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers. SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. omnibus. - express. Mixte | Omni. | Omni | Mixte | Mixte Omni. Mixte matin. matin. Mixte Omni, Mixte soir. soir. soir. Omn. matin. matin 48 soir soir. matin. 7 . 8 20 Montreuii 8 35 1 55 - omnibus (s'ar. à Tours) Saumur. (départ) Montreuil-Bellay Thouars (départ) Brion-s-Thouet Neuville Mirebeau 7 24 7 55 Loudun . express-poste. 4 50 9 10 9 18 9 45 5 58 6 07 Arçay. . Mirebeau 8 34 9 27 9 57 3 4 3 54 10 14 7 57 Lernay Le train parlant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive 7 02 7 14 » » » » 8 69 Arçay. Loudun. Montreuil Montreuil-Bellay Brion-s.-Thougt Neuville . 9 57 Poitiers . 10 32 Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. Thouars (arrivée) Saumur (arrivée)